



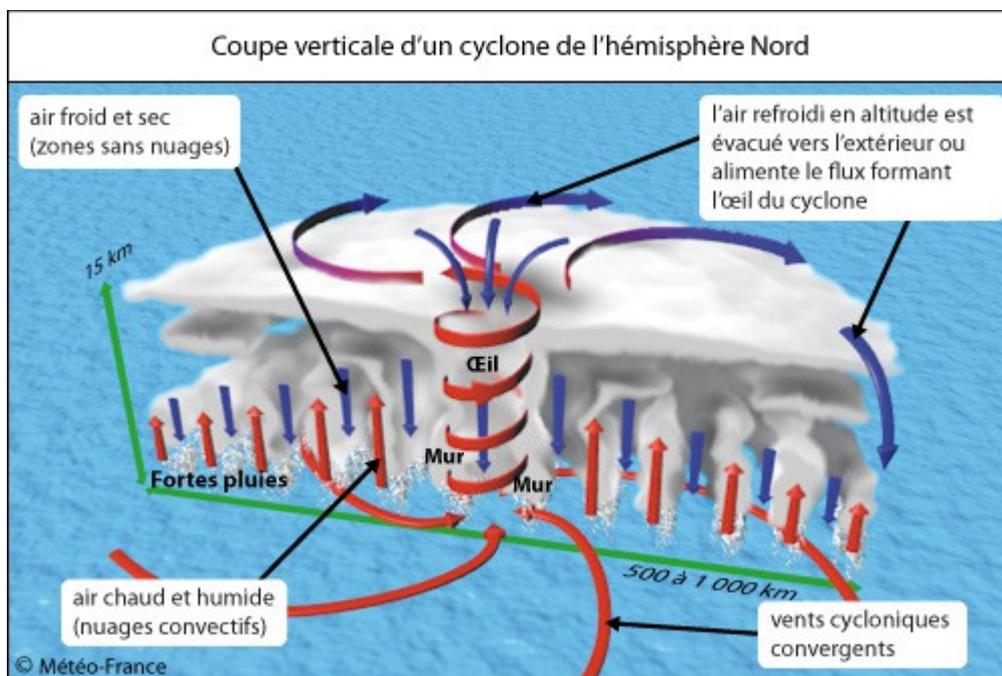
Fiche descriptive du phénomène : G Vent cyclonique

1. Définition

Ce phénomène couvre les vents violents associés à un cyclone tropical.

Un **cyclone** est une perturbation tropicale associée à de fortes précipitations et à des vents violents.

2. Schéma descriptif



3. Identification du phénomène

Ce phénomène ne concerne que les départements et collectivités d'outre-mer. Il ne s'applique ni à la métropole ni à la Corse.

La loi d'orientation pour l'outre-mer n° 2000-1207 du 13 décembre 2000 institue les effets du vent dus à un événement cyclonique relèvent de la garantie catastrophe naturelle.